

Hérésie Economique

PRESENTANT la nouvelle formation ministérielle, M. Queuille a, dans sa déclaration, indiqué sa ferme intention de rétablir les subventions économiques, notamment en ce qui concerne le charbon industriel.

Il n'est certes pas dans nos intentions d'opposer l'industrie à notre agriculture. Il n'est pas davantage dans nos intentions de critiquer l'action gouvernementale qui s'efforce par tous les moyens d'améliorer les conditions d'exploitation d'un élément des plus importants de son économie. Mais n'est-il pas paradoxal, surtout en ce pays où l'industrie lourde est inexistante, de traiter des lors l'agriculture comme une valeur de second plan et, de ce fait, de la considérer comme taillable et corvéable à merci ?

L'agriculture en Tunisie, tout le monde ne cesse de le répéter, représente plus de 80 % du revenu de l'Etat. S'il est ici une valeur économique de base, c'est bien elle. Or, au mépris de cette réalité, nous la voyons au contraire taxée chaque jour davantage.

Il existe en France une détaxe partielle, sous forme de ristourne sur les carburants et déjà elle est considérée comme insuffisante. Il existe, pour la pêche en haute mer, une détaxe quasi-totale sur les carburants utilisés. Seule la Tunisie maintient encore au prix maximum ses carburants agricoles, et cela est d'autant plus sensible pour nous que par suite d'un climat très sec, nous ne pouvons prétendre nous en passer. Grâce à la motoculture, nos agriculteurs arrivent à assurer, bon ou mal, le revêtement minimum d'une population sans cesse accrue, et permettant même une notable exportation de nos céréales. Et ce, malgré un climat et une pluviométrie des plus capricieuses. Encore faut-il que les carburants liquides, qui sont, répétons-le, la seule source d'énergie permanente possible pour nous, ne demeurent pas taxés de telle sorte que leur emploi devienne prohibitif, comme il l'est présentement.

Nos gouvernements veulent ignorer cette réalité de notre agriculture tunisienne. Ignorance qui s'est traduite par les prix sans cesse plus élevés des carburants et lubrifiants et aussi par l'augmentation du coût des pièces de rechange des machines agricoles, dont les tarifs en douane ont été alignés sur ceux des pièces d'automobiles.

Aborder une ère de grands échanges internationaux dans de pareilles conditions signifie la ruine de notre agriculture, et 1951 verra les conséquences de cette politique ou plutôt de l'absence de toute vraie politique agricole.

Accorder l'énergie au prix coûtant à l'industrie est chose éminemment raisonnable, mais refuser cette énergie au prix de revient à l'agriculture est pire qu'une trahison, c'est un assassinat. Oui, mais voilà, nous n'entendons pas nous laisser ainsi étrangler, mais bien au contraire, nous défendons par tous les moyens, puisqu'il s'agit, pour nous, de vie ou de mort.

Il serait souhaitable qu'on y réfléchisse.

T. A.

la Tunisie Agricole

Organe de la Fédération des Coopératives Agricoles de Tunisie et des Fédérations des Syndicats Agricoles de Producteurs et de Techniciens (Union de Tunisie de la C. G. A.)

Rédaction-Administration-Publicité : 72, Avenue Jules-Ferry - TUNIS - Téléphone : 76.45
Abonnement : 300 fr. par an - Versements : C.C.P. « Fédération des Coopératives Agricoles de Tunisie » - Tunis R.P. 10.306

Le Congrès de la F.N.S.E.A. Dans la Coopération a été étudié à Paris les grands problèmes agricoles actuels

MM. F. BACCOUCHE et M. CARRIER y représentaient les producteurs de Tunisie

Le V^e Congrès de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (F.N.S.E.A.) s'est tenu à Paris les 27 et 28 février au Palais de la Mutualité.

Dès l'ouverture, M. Blondelle, Président de la Fédération, après avoir rendu hommage à son prédécesseur, M. Forget, et souhaité la bienvenue aux congressistes, donna toutes précisions sur le déroulement des débats; il invita, notamment, son auditoire à respecter les impératifs de l'ordre du jour et à conserver en toutes occasions le ton de la cordialité qui sied en un congrès professionnel.

M. Farid Baccouche, Vice-Président de l'U.T.-C.G.A., au nom de la délégation tunisienne, vint le premier à la tribune donner lecture des vœux émis par la Fédération des Producteurs Agricoles de Tunisie (et dont nous reproduisons le texte ci-après). M. Laborde, Secrétaire Général de la F.N.S.E.A., donna ensuite lecture du rapport moral développant le bilan des activités de cette Fédération au cours de l'exercice 1950, suivi par M. Lepicard, qui présenta le rapport financier. M. Vangraetschepe fit une communication sur les différents conflits qui se présentent en cours d'année. Puis, l'Assemblée entendit successivement le rapport de M. Forget sur les problèmes sociaux, le rapport économique très complet de M. Deleau, et l'exposé de M. Lamour sur les différents problèmes que soulève l'économie internationale.

Enfin, le Président Blondelle commenta avec talent et autorité son rapport sur l'orientation syndicale qu'il voudrait donner à la Fédération des Exploitants.

Tous ces rapports furent très largement discutés puis approuvés à de très fortes majorités.

La discussion du rapport du Président Blondelle fut très souvent passionnée mais toujours courtoise. Après un débat qui fut présidé avec beaucoup de tact et d'autorité par le Président de la Fédération, M. Farid Baccouche, furent adoptés par 364 voix contre 41 et 29 abstentions.

La clôture du congrès eut lieu sur un remarquable discours de M. Pflimont, qui, malgré la démission du Cabinet Plevin qui était de quelques instants à peine, à définir devant les congressistes quelle devait être la politique agricole française et comment il entrait la défense de l'Agriculture Française en liaison avec les possibilités d'accroissement des grands marchés internationaux.

De ce Congrès, une impression profonde doit être retirée : à savoir l'organisation rationnelle mais tenace de la défense des produits agricoles au profit de l'agriculture.

Le Président de la Fédération des Chambres d'Agriculture de France fit, au début du Congrès, une intervention très remarquée sur l'entente qui existait entre les Chambres d'Agriculture de France et la F.N.S.E.A. pour la défense en commun des produits agricoles.

Maurice CARRIER.

1° La constitution et l'adhésion sont libres.

2° Le capital n'est pas formé d'actions mais de parts. Ces parts sont nominatives; c'est la personne qui compte et non le capital apporté.

3° Les excédents de recettes sont répartis au prorata des opérations faites par chaque sociétaire.

4° Tous les sociétaires font partie de l'Assemblée générale.

5° Les fonctions d'administrateurs sont gratuites.

Ces caractères sont la traduction juridique de l'esprit coopératif, qui va au-delà du statut juridique et fiscal.

Charles Gide a dit qu'il s'agit d'un acte de foi et de dévouement. Le Président de la Fédération des Chambres d'Agriculture de France fit, au début du Congrès, une intervention très remarquée sur l'entente qui existait entre les Chambres d'Agriculture de France et la F.N.S.E.A. pour la défense en commun des produits agricoles.

DES PRODUCTEURS DE TUNISIE.

La délégation des Producteurs de Tunisie tient tout d'abord à remercier chaleureusement la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles et la C.G.A. pour l'appui constant qu'elles leur ont apporté.

« Ce Congrès, une impression profonde doit être retirée : à savoir l'organisation rationnelle mais tenace de la défense des produits agricoles au profit de l'agriculture. »

« Ce Congrès, une impression profonde doit être retirée : à savoir l'organisation rationnelle mais tenace de la défense des produits agricoles au profit de l'agriculture. »

« Ce Congrès, une impression profonde doit être retirée : à savoir l'organisation rationnelle mais tenace de la défense des produits agricoles au profit de l'agriculture. »

« Ce Congrès, une impression profonde doit être retirée : à savoir l'organisation rationnelle mais tenace de la défense des produits agricoles au profit de l'agriculture. »

« Ce Congrès, une impression profonde doit être retirée : à savoir l'organisation rationnelle mais tenace de la défense des produits agricoles au profit de l'agriculture. »

« Ce Congrès, une impression profonde doit être retirée : à savoir l'organisation rationnelle mais tenace de la défense des produits agricoles au profit de l'agriculture. »

« Ce Congrès, une impression profonde doit être retirée : à savoir l'organisation rationnelle mais tenace de la défense des produits agricoles au profit de l'agriculture. »

« Ce Congrès, une impression profonde doit être retirée : à savoir l'organisation rationnelle mais tenace de la défense des produits agricoles au profit de l'agriculture. »

« Ce Congrès, une impression profonde doit être retirée : à savoir l'organisation rationnelle mais tenace de la défense des produits agricoles au profit de l'agriculture. »

« Ce Congrès, une impression profonde doit être retirée : à savoir l'organisation rationnelle mais tenace de la défense des produits agricoles au profit de l'agriculture. »

« Ce Congrès, une impression profonde doit être retirée : à savoir l'organisation rationnelle mais tenace de la défense des produits agricoles au profit de l'agriculture. »

« Ce Congrès, une impression profonde doit être retirée : à savoir l'organisation rationnelle mais tenace de la défense des produits agricoles au profit de l'agriculture. »

« Ce Congrès, une impression profonde doit être retirée : à savoir l'organisation rationnelle mais tenace de la défense des produits agricoles au profit de l'agriculture. »

« Ce Congrès, une impression profonde doit être retirée : à savoir l'organisation rationnelle mais tenace de la défense des produits agricoles au profit de l'agriculture. »

LA TECHNIQUE AGRICOLE

Essai d'irrigation en coteau par canon d'arrosage

par P. BOUILLANNE, agriculteur à Sidi Tabet

Qui n'a déjà entendu parler de la pluie artificielle par canon d'arrosage ?

Des films ont été projetés à Tunis montrant de grosses parcelles de France, des vergers arrosés par canon... à longue portée, projetant l'eau à plus de 50 mètres. Chaque fois, nous étions revenus du cinéma, bien convaincus que le ciel donne des fèves à ceux qui n'ont pas de dents et de l'eau aux vers qui peuvent s'en passer.

La mise en train des barrages et la perspective d'irrigations d'hiver en coteau, nous a rappelé que nous avions un avenir assez proche, mais que nous ne savions pas comment l'utiliser dans les pentes de 10 à 30 %.

Nous avons voulu dès cette année faire un essai sérieux, suivant une conception personnelle et prié le Compilour des Mines de nous prêter le matériel : pompe Quinard ordinaire donnant 4 kg de pression et canon Skemund. Nous nous engageons en contrepartie à lui faire connaître les résultats en toute objectivité. Le débit disponible en raison du roulement à 60 m. de hauteur n'était que de 20 m³ heure environ.

Le débit paraît faible à beaucoup mais qu'ils essaient de se représenter l'irrigation sur des déclivités voisines de celle de la côte des abattoirs.

Buts de l'essai
1. — Apporter 1.500 m³ à l'hectare, en terre arable, dans des arbres fruitiers;
2. — Dépasser un prix de revient;
3. — Entretenir les avantages et inconvénients du procédé.

Nature et disposition du matériel
Un petit tracteur à moteur Diesel de 15 cv. — La pompe, déjà décrite, sur une lourde poutrelle à même le sol, transmission par courroie plate — 50 m. de tuyau fer noir à manchons fileté — un caoutchouc souple renforcé



Une Nouvelle Technique d'Engraissement du Porc

Nous apprenons de source autorisée qu'il vient d'être mis au point par un Laboratoire de Recherches Scientifiques et Biologiques français, une nouvelle formule de conception révolutionnaire dans l'engraissement des porcs.

Cette formule, tenue secrète et couverte par des brevets non publiés, a été élaborée à la suite de travaux de physiologie par une transposition et une adaptation des animaux des dernières acquisitions scientifiques. De longues expériences rationnelles poursuivies chez plusieurs animaux et en particulier chez le porc, ont prouvé que l'ingestion de certains produits dans des proportions déterminées, provoquait une modification des principaux métabolismes avec apparition d'obésité non grossière.

Transposés dans le domaine industriel, ces découvertes ont permis de constater que des porcs ainsi traités, non seulement accéléraient très sensiblement leur courbe de poids pendant la durée du

traitement, mais continuaient à augmenter dans les mêmes proportions après cessation, jusqu'à l'abandon de la ration spéciale. En fait, les animaux ainsi traités présentaient une résistance exceptionnelle aux intoxications et aux infections intestinales et pulmonaires. Ce traitement a donné également des résultats spectaculaires sur les rachitiques et les Maîtres vus qui, en quelques jours, rattrapent et dépassent les porcs normaux non traités.

Il nous a semblé intéressant de signaler ces résultats qui, d'après les renseignements que nous avons pu obtenir, sont dus aux modifications profondes subies par l'organisme. Ce nouveau complexe déterminé un engraissement actif, c'est-à-dire qu'il agit par modification des chaînes des intermédiaires végétariens et glandulaires de l'animal. Les facultés digestives de ce dernier sont décuplées, et son taux d'assimilation atteint un niveau inconnu, même avec les alimentations les mieux équilibrées. La circulation est accélérée, l'amplitude respiratoire augmentée, le volume du sang légèrement supérieur à la normale, sans modification du taux de l'hémoglobine, d'où oxygénation plus intense de tout l'organisme. Ceci explique la suppression d'une partie des graisses qui se trouvent brûlées, et le taux de vitalité supérieur.

Cette accélération générale des fonctions vitales explique le démarrage des animaux retardés et rachitiques, chez qui ces fonctions sont ralenties. En outre, cette élévation du potentiel vital diminue l'intensité du rôle primordial dans le développement du chaptel traité aux infections et aux intoxications, et en augmentant la rusticité permet une alimentation moins rationnellement étudiée.

Nous avons obtenu l'assurance formelle que ce complexe se présente sous un faible volume (de maximum pour un porc 20 gr par jour pendant six semaines), ne contenait aucun toxique, s'adaptait à toutes les alimentations, ne pouvait en aucun cas donner de goût, et ne risquait jamais d'agir directement ou indirectement sur le consommateur, si délicat soit-il.

Ce nouveau produit, d'un prix relativement peu élevé, méritait d'être signalé, car nous n'en connaissons aucun autre susceptible de donner ces résultats simultanément.

ZERMATI, Ingénieur agronome.

EXPOSE DE LA DELEGATION

DES PRODUCTEURS DE TUNISIE.

La délégation des Producteurs de Tunisie tient tout d'abord à remercier chaleureusement la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles et la C.G.A. pour l'appui constant qu'elles leur ont apporté.

« Ce Congrès, une impression profonde doit être retirée : à savoir l'organisation rationnelle mais tenace de la défense des produits agricoles au profit de l'agriculture. »

« Ce Congrès, une impression profonde doit être retirée : à savoir l'organisation rationnelle mais tenace de la défense des produits agricoles au profit de l'agriculture. »

« Ce Congrès, une impression profonde doit être retirée : à savoir l'organisation rationnelle mais tenace de la défense des produits agricoles au profit de l'agriculture. »

« Ce Congrès, une impression profonde doit être retirée : à savoir l'organisation rationnelle mais tenace de la défense des produits agricoles au profit de l'agriculture. »

« Ce Congrès, une impression profonde doit être retirée : à savoir l'organisation rationnelle mais tenace de la défense des produits agricoles au profit de l'agriculture. »

« Ce Congrès, une impression profonde doit être retirée : à savoir l'organisation rationnelle mais tenace de la défense des produits agricoles au profit de l'agriculture. »

« Ce Congrès, une impression profonde doit être retirée : à savoir l'organisation rationnelle mais tenace de la défense des produits agricoles au profit de l'agriculture. »

Le séjour de M. Fangeat en Tunisie

Mercredi 7 mars, M. Fangeat, collaborateur immédiat de M. Jean Monnet, Commissaire au Plan et spécialement chargé des questions d'outre-mer, arrivait dans la soirée à El Aouina, où il était accueilli par M. A. Viber, du Secrétariat Général du Gouvernement Tunisien, Séverin Reynier, Président de la Fédération des Coopératives Agricoles et Chacun, Directeur de l'U.T.-C.G.A.

M. Fangeat, venu en Tunisie pour se rendre compte de la façon dont ont été utilisés les crédits mis à la disposition de la Régence par le Plan Monnet, se proposait également d'enquêter sur la place des besoins du pays pour la poursuite de son équipement agricole et industriel.

Aussi, en ce qui concerne l'organisation coopérative prit-il un très vif intérêt aux diverses visites qu'il entreprit vendredi 9 mars après-midi à l'huile de la SCONT, au cours de construction à Sedjoui, au silos de la Manouba (Coopérative Centrale et COSEM) et aux installations de la DCV et de l'UCVT à Djebel-Djelloud, en compagnie de M. Séverin Reynier, de M. Randegger et des divers présidents des Coopératives.

Samedi matin, une séance d'études réunissait au Siège de l'Avenue Jules-Ferry, les présidents des coopératives agricoles et les membres du Conseil d'Administration de la Fédération venus exposer à M. Fangeat les besoins de leurs coopératives en fonction de réalisations déjà effectuées. M. Fangeat prit note des demandes formulées et assura ses auditeurs qu'il étudierait ces questions avec le maximum de bienveillance et d'objectivité.

Un déjeuner offert par la Fédération à M. Fangeat groupait ensuite au Palais de la Régence, le Conseil d'Administration, les présidents des coopératives et les fonctionnaires des finances et de l'Agriculture qui ont plus spécialement à connaître des questions de coopération et d'équipement : MM. Randegger, Hamel, Cornet et MM. Bigourdan, Cathelin et Lavault.

Après avoir consacré les journées de lundi et mardi aux grands barrages, M. Fangeat s'est rendu mercredi à Sfax où il a notamment visité les installations de l'U.P.O.T.S. ; jeudi : journée de travail et d'audiences à Tunis et hier matin, vendredi, notre éminent et sympathique visiteur s'enlevait vers la Métropole où il ne tardera pas, nous en sommes persuadés, à concrétiser les promesses qu'il nous a faites lors de son passage parmi nous.

On se souvient qu'en 1950, une première session d'études internationales coopératives agricoles avait été organisée en Suède à l'occasion du Congrès de la Fédération Internationale des Producteurs Agricoles.

Une seconde session se déroulera du 16 au 20 avril à Haarlem (Pays-Bas).

Le programme d'étude portera sur le rôle de la coopération dans la normalisation et la standardisation des produits agricoles; l'éducation et la propagande dans les organisations coopératives agricoles et le problème des coopératives monovalentes et polyvalentes.

On se souvient qu'en 1950, une première session d'études internationales coopératives agricoles avait été organisée en Suède à l'occasion du Congrès de la Fédération Internationale des Producteurs Agricoles.

Pour l'union des trois secteurs Industriel, Commercial et Agricole

Devant la concurrence toujours plus grande sur le marché international et l'immense effort de reorganisation économique que nous constatons partout dans le monde entier, il était nécessaire que les diverses branches de l'activité économique tunisienne s'unissent à leur tour. C'est un thème que nous avons repris bien des fois en nos colonnes. Aussi nous permettrons-nous de nous réjouir de la façon toute particulière des résultats positifs qui ont été obtenus, dans ce sens lors de l'Assemblée Générale tenue par la Confédération Générale du Commerce et de l'Industrie le 26 février dernier et à laquelle M. Vacherot, Président de l'U.T.-C.G.A., assistait en qualité de Vice-Président du Syndicat des Transporteurs Privés.

En effet, reprenant les termes mêmes de son éditorial dans le Bulletin de février de la C.G.C.I. M. Emile Lenain, rélu président à l'unanimité, a, dans l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion, mis une fois de plus l'accent sur l'importance de l'union étroite des trois secteurs industriels, commercial et agricole. S'adressant à M. Vacherot, il s'est félicité de son élection au Comité Directeur de la Confédération Générale du Commerce et de l'Industrie et de son rôle de médiateur entre la valeur personnelle de M. Vacherot que par sa qualité de président de l'U.T.-C.G.A. et qui permettra d'assurer aux délibérations de ce Comité le précieux concours de son expérience des choses agricoles.

Nous ne saurions mieux faire

Guy BENOIST

Président de l'Union Nationale des Coop. Agricoles d'Approvisionnement

Il ne peut, dirons-nous, y avoir de coopératives sans coopérateurs, et l'esprit le plus idéaliste ne peut encore croire que tous les agriculteurs seront un jour coopérateurs, même s'ils le souhaitent.

Faudrait-il rappeler que c'est notamment le Congrès International d'Agriculture de 1929, organisé à Bucarest par l'ancienne Confédération Internationale d'Agriculture, qui avait fondé Jules Méline et que président le marquis de Vogüé, qui le proclamait : « Les coopératives de consommation et les coopératives de production poursuivent un but commun, tendant dans leurs sphères d'activité à faire disparaître la surprenante du capital sur le travail et à éviter les gains immérités. »

La coopérative de base ne se limite pas à une activité strictement économique.

(Lire la suite en 2^e page)

(1) Comme on le voit, un récent décret législatif vient d'autoriser la réévaluation de ces parts en Tunisie.

L'A. G. P. B. définit son attitude avant la campagne

Le conseil d'administration de l'A. G. P. B. (Association Générale des Producteurs de Blé) s'est réuni le 26 février. Il a étudié tout d'abord l'état d'avancement du projet de loi sur la révision du prix du blé, le montant de 100 fr. et insisté sur l'importance politique et générale du vote ou du refus de cette prime par l'Assemblée. L'impossible sera fait pour l'obtenir.

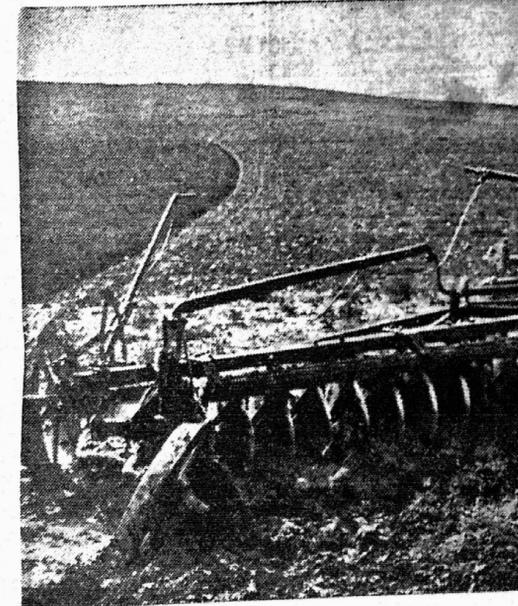
Satisfaction a été obtenue cependant par l'octroi de la prime de qualité à débattre pour le seigle, l'avoine et le maïs. On signale les difficultés que rencontrent les coopératives à ce sujet. L'orge ne bénéficie pas de la même mesure, ce qui est regrettable, et l'on se plaint des mesures de blocage de l'O.N.I.C.

PLUS DE REPRESENTANTS DU BLE AU COMITE DES PRIX
La fixation du prix du blé a été l'objet d'un long débat. En 1951, il sera l'objet d'une lutte très dure, en raison des hausses intervenues depuis la guerre de Corée, sur les produits industriels, et de l'hostilité toujours plus ferme des milieux industriels et financiers et des centres ouvriers; et surtout de l'importance de la méthode de fixation par prix de revient et de la méthode de la récolte 1952. Quel sera alors le nouveau système adopté (indices, prix de revient ou pouvoir d'achat) ? Le résultat obtenu dépendra moins de la méthode employée que d'un rapport de forces. En effet, le gouvernement n'écoute plus l'avis du Comité central de l'O. N. I. C. et, au comité des prix, les producteurs sont en infériorité numérique. Ils y rencontrent toujours l'hostilité systématique des autres représentants (finances, industriels, centres ouvriers); c'est pourquoi le conseil d'administration a donné mandat à ses représentants de ne plus siéger au Comité des prix qu'il dénonce pour incompétence et partialité. Le Conseil a étudié le cadre du prix du blé. Il y a lieu d'opérer des modifications pour certains éléments qui sont trop faibles; imputations des journées de travail employées à des travaux divers, rémunération trop faible du chef d'exploitation, marge de modernisation trop faible aussi. La révision en sera donc demandée dans les délais légaux.

De plus, il faut tenir compte du fait que le producteur est aussi un consommateur de produits industriels (nécessités de la famille). Il a donné son accord aux conclusions du rapport économique que M. Deleau a présenté au Congrès de la F. N. S. E. A.

L'A. G. P. B. FAIT SIENNE LES REVENDICATIONS DES PRODUCTEURS ALGERIENS
Au cours de cette même réunion du Conseil d'administration, les représentants de l'Algérie signalent que l'orge payée aux producteurs 1.570 fr. le quintal est revendue par la S. O. N. I. C. à 2.850 fr. F. O. B. ports algériens. Ils ont insisté jusqu'à quel point cet organisme a le droit de se livrer à de telles opérations. L'A. G. P. B. fait sienne la revendication des producteurs algériens, afin de faire cesser cet état de choses, de même que pour obtenir la révision du prix du blé dans les conditions de réception des blés durs (bonification pour poids spécifiques supérieur à 82 kg.).

TUNISIE... PAYS DE MOTO CULTURE



ON N'A PAS PROVOQUE LA PLUIE... AU ROYAUME D'IMPERITIE

« O maître du jour, n'attendez pas que tout notre grain soit mort... »

« Quelle ne serait pas la responsabilité du gouvernement si... »

« Les expériences de pluie artificielle effectuées en Tunisie... »

« La Section Française du Grand Conseil, dans un magistrat exposé... »

« Il a plu aussi en Algérie artificiellement... »

COLONS! Avant d'équiper vos puits, jaugez-les en prenant en location une pompe à axe vertical M. I. A. G. FARRUGIO

LA VIE COOPERATIVE ASSEMBLEE GENERALE DE LA COOPERATIVE DE MOTOCULTURE DE TUNISIE

« La Tunisie Agricole » le plus fort tirage des Journaux Agricoles de la Régence

ROSIERS - ARBUSTES ARBRES FRUITIERS Alfred PILE DOUAR-CHOTT-CARTHAGE

majorité, seront perdues. On a beaucoup parlé de la pluie artificielle...

« Pluie artificielle. Où en est-on ? »

« Pluie provoquée. »

« Pluie artificielle. »

« Mais les progrès de la science étant très rapides, le stade de l'aviation nécessaire aux expériences pluvieuses projetées semble néanmoins légèrement...

LE « DIAGNOSTIC FOLIAIRE » DE LA VIGNE

Pour vérifier les effets sur la vigne de telle ou telle fumure, dans telles ou telles conditions de climat et de sol, on sait que, depuis quelques années, une nouvelle méthode d'observation, dite du « diagnostic foliaire », a été mise au point à l'Ecole nationale d'agriculture de Montpellier.

Rappelons le principe de cette méthode : analyse chimique du sol et analyse des feuilles sèches prélevées aux quatre périodes les plus caractéristiques du développement végétatif...

« Jusqu'au 1er janvier dernier, l'importation est à nouveau contingencée; il est actuellement difficile de connaître dans quelle mesure les achats pourront être passés avec ce pays... »

« Les importations de France sont, d'autre part, pratiquement arrêtées; de même, malgré les protestations énergiques des milieux intéressés, il n'est pas possible d'acheter des vins en Espagne; personne ne peut encore dire quand cette interdiction d'achat sera levée... »

« Le commerce hollandais des vins se trouve donc actuellement dans une période difficile. »

« Nous l'avons échappé belle. »

« Pluie provoquée. »

« Pluie artificielle. »

« Mais les progrès de la science étant très rapides, le stade de l'aviation nécessaire aux expériences pluvieuses projetées semble néanmoins légèrement...

« Les crédits nécessaires vous seront demandés au budget de 1949. »

« Il a plu aussi en Algérie artificiellement... »

« Les importations de France sont, d'autre part, pratiquement arrêtées; de même, malgré les protestations énergiques des milieux intéressés, il n'est pas possible d'acheter des vins en Espagne; personne ne peut encore dire quand cette interdiction d'achat sera levée... »

« Le commerce hollandais des vins se trouve donc actuellement dans une période difficile. »

« Les importations de France sont, d'autre part, pratiquement arrêtées; de même, malgré les protestations énergiques des milieux intéressés, il n'est pas possible d'acheter des vins en Espagne; personne ne peut encore dire quand cette interdiction d'achat sera levée... »

« Le commerce hollandais des vins se trouve donc actuellement dans une période difficile. »

« Les importations de France sont, d'autre part, pratiquement arrêtées; de même, malgré les protestations énergiques des milieux intéressés, il n'est pas possible d'acheter des vins en Espagne; personne ne peut encore dire quand cette interdiction d'achat sera levée... »

Centre de Documentation Agricole

72, Avenue Jules-Ferry - TUNIS

Publications reçues du 2 au 15 mars 1951

« Fruits et légumes (Suisse), 23 février et 2 mars 1951. »

« L'Allevatore (en italien) - 25 février - 4 mars et 11 mars 1951. »

« Notiziario Ortofrutticolo (en italien), 1er mars 1951. »

« Bollettino dell'Agricoltura (en italien), 23 février 1951. »

« Giornale di agricoltura (en italien), 18 février 1951. »

« Olivicoltura (en italien), février 1951. »

« L'Observateur Agricole, n° 1, mars 1951. »

« Fruits et légumes (Suisse), 23 février et 2 mars 1951. »

« L'Allevatore (en italien) - 25 février - 4 mars et 11 mars 1951. »

« Notiziario Ortofrutticolo (en italien), 1er mars 1951. »

« Bollettino dell'Agricoltura (en italien), 23 février 1951. »

« Giornale di agricoltura (en italien), 18 février 1951. »

« Olivicoltura (en italien), février 1951. »

« L'Observateur Agricole, n° 1, mars 1951. »

« L'Observateur Agricole, n° 1, mars 1951. »

ALERTE AUX HANNETONS

Détruisez les adultes dès aujourd'hui avec :

HEXAPOUDRE PECHINEY-PROGIL POTASSES D'ALSACE AZOTE O.N.I.A

Dans la Coopération

« Une coopérative laitière ne se contente pas de ramasser le lait, de la transformer en beurre et de vendre ce beurre... »

« Devant la concentration des forces industrielles et commerciales, dominée par la seule recherche de l'intérêt privé et spéculatif, quelle est la force qui peut seule être victorieusement opposée pour assurer les résistances nécessaires, si ce n'est l'organisation coopérative ? »

« C'est encore le docteur Fauquet qui a dit que la Coopération suppose des personnes libres et responsables qui, dans leur pleine autonomie, se sont pleinement associées, et il ajoutait : »

« La tâche propre de la Coopération et dont elle seule est capable, est tout d'abord de rassembler les petites unités de l'économie ménagère et de l'économie paysanne et artisanale, en les groupant en sociétés du premier degré, basées sur les liens de voisinage et de la similitude des besoins. »

« L'organisation étatique, qui part d'en haut, est toujours loin des réalités concrètes de la vie : l'Etat est nécessairement et par nature une sorte de contrainte. La coopération, au contraire, s'organise de bas en haut, l'homme y reste maître de lui-même, l'organisation est à son service. »

P. BOUILLANNE AGRICULTEURS! Contre les maladies cryptogamiques SULFOSOL et CUIVRE GIGNOUX

LE COIN DU VITICULTEUR

« Les crédits nécessaires vous seront demandés au budget de 1949. »

« Il a plu aussi en Algérie artificiellement... »

« Les importations de France sont, d'autre part, pratiquement arrêtées; de même, malgré les protestations énergiques des milieux intéressés, il n'est pas possible d'acheter des vins en Espagne; personne ne peut encore dire quand cette interdiction d'achat sera levée... »

« Le commerce hollandais des vins se trouve donc actuellement dans une période difficile. »

« Les importations de France sont, d'autre part, pratiquement arrêtées; de même, malgré les protestations énergiques des milieux intéressés, il n'est pas possible d'acheter des vins en Espagne; personne ne peut encore dire quand cette interdiction d'achat sera levée... »

« Le commerce hollandais des vins se trouve donc actuellement dans une période difficile. »

UNE DATE A RETENIR 27 MAI 1951 EXPOSITION CANINE DE TUNIS F.N.S.E.A.

« Pour terminer enfin, nous estimons qu'au moment où se discutent entre la France et la Tunisie des problèmes d'ordre politique importants, il est de notre devoir de faire ressortir l'influence considérable que peut avoir un bien-être économique suivant un écoulement régulier des produits de l'agriculture tunisienne tout entière sur l'ensemble du problème politique et sur le maintien indispensable d'une bonne collaboration franco-tunisienne. »

« C'est pourquoi nous demandons d'une façon particulièrement pressante la Fédération Nationale de continuer à assurer la défense des productions tunisiennes en liaison constante avec les organismes locaux. Ce faisant, elle agira pour la plus grande prospérité et l'amicale coopération des agriculteurs de ces deux beaux pays que rien ne devrait séparer et qui ne demandent qu'à rester unis, la France et la Tunisie. »

AMIS LECTEURS! Si ce numéro de votre journal vous a plu, DITES-LE NOUS ET DITES-LE A VOS AMIS

« Vous tous qui aimez les chiens (chasse-garde, défense, police-luxe) adhérez à la SOCIÉTÉ CANINE DE TUNISIE »

« Les importations de France sont, d'autre part, pratiquement arrêtées; de même, malgré les protestations énergiques des milieux intéressés, il n'est pas possible d'acheter des vins en Espagne; personne ne peut encore dire quand cette interdiction d'achat sera levée... »

Table with 6 columns: N° du tarif, Désignation des marchandises, Valeur le kg. brut, Droit, Au kg. brut, Taxe

« Une ASSURANCE-VIE POUR VOS VOLAILLES! UNE ECONOMIE... POUR VOUS »

MEFIEZ-VOUS DES APPARENCES Achetez un bon POSTE un poste PHILIPS sur secteur ou sur batterie

عدد ١٣٣
ثمن النسخة ١٠ فرنكا
الاشتراك عن سنة : ٣٠٠ فرنكا
توجه الدفوعات الى الحساب الجاري
الريدي لجامعة التضامن الفلاحية للقطر
التونسي - القابضة المركزية عدد ١٠٣٠٦
الادارة : شارع جول فيري عدد ٧٢
تونس - تليفون عدد ٤٥ - ٧٦
يوم السبت ٨ جمادى الثانية ١٣٧٠
الموافق ١٧ مارس ١٩٥١

تونس الفلاحية

لسان جامعة التضامن الفلاحية للقطر التونسي وجامعتي
النقابات الفلاحية ونقابات الاختصاصيين الفلاحيين بالقطر التونسي
(اتحاد القطر التونسي للس. ج. ا.)

بيان من وفد جامعة النقابات الفلاحية للمنتجين بالايالة التونسية

بري وفد المنتجين بالايالة التونسية من واجبه ان يبدي تشكراته الخالصة للجامعة الوطنية لنقابات المستقلين الفلاحيين وللس. ج. ا. من اجل التأييد المستمر الذي لقيه المنتجون الموما اليهم في باريس كلما التمسوا معونة المؤسسات المشار اليهما لشد ازهم وتحقيق نعتهم في الدفاع عن مستوجاتهم المهدة ، وكذلك كان الشأن فيما يخص زيوت الزيتون في العام الفارط وفيما يخص القوارص في هذه السنة وليقس ما لم يقل مما ظهرت اثاره بارزة للبيان وما بعد البيان .

وان هذه العقيلة لتظهر في هذا العام في اجلي مظاهرها فيما يخص قوارصنا ، واذا كان الاتفاق الفرنسي الاسباني الجاري به العمل الآن لم يشمل زيت الزيتون في جملة ما اشتمل عليه من منتوجات فالفضل في ذلك يرجع للجهود المتضافرة الموقفة التي بذلتها الس. ج. ا. وممثلونا بمؤتمر باريس ، وهذا الفوز ينبغي ان نطمئن به على ان الاتفاق القبل او معاهدات اخرى لا تفتح الباب على مصراعيه في وجوه الزيوت الاجنبية بما لا يلبث ان يعود بالضرر الفادح على صانعتنا الزيتية وفي آل واحد على الوضعية الاقتصادية للبلاد .

ومن جهة اخرى فان الاشاعات الخائفة حول امكان الرجوع لطرائق الاقتصاد المسير اذا كان سيثبت ان لها نصيبا من الصحة فاننا نطلب منكم ان تزفوا من الان احتجاجا حارما على اعادة سياسة القنابو (الهينة المكلفة بجمع المواد الدسمة وتوزيعها) خصوصا في هذا الوقت الذي نرى فيه المزاخمة الدولية تتكسى شكلا مخيفا .

وفيما يخص القوارص فان الكمية الاسبانية ذات ١٢٠٠٠٠ طن التي قبلتها فرنسا قد حطمت الجانب الاوفر من آمالنا ، وقد كادت هذه الكمية التي هي في حد ذاتها وافر ان يضاعف مقدارها في الشهر الفارط لولا ضجيج الاحتجاج الذي قام في الابان وازتفعت اصواته من كل مكان من تونس والجزائر والمغرب الاقصى فاحمد تلك المحاولة وقضى عليها في مهدها .

ومع اسبانيا فان هناك ايطاليا التي يوشك ايضا في كل وقت ان تحرم علينا السوق الفرنسية بسبب التسهيلات العظيمة التي تمنحها للفلاحين القوارص الايطاليين في سبيل نقل بضائعهم بواسطة السكك الحديدية ، كما ان سوق اللوز قد تدهور ايضا امام المزاخمة الطليانية .

وفيما يخص الحبوب فاننا نؤيد بدون قيد ولا شرط السعي الذي قامت به بكمال الاخلاص والافتقار الجمعية العامة لمنتجي القمح ، ذلك ان ارقام الزيادات التي طرأت في الظروف الراهنة على مصاريف الزراعة كالايد العاملة والوقود والعتاد قد بلغت ضعف الزيادة التي طرأت على سعر القمح بالنسبة لسنة ١٩٣٩ ، ان لم تقل ان تلك الزيادات في المصاريف قد تصل في بعض الاحيان لثلاث اضعاف الزيادة في سعر القمح .

وهناك مسألة اخرى نود ان نطرح فيها بحل عادل وهي مسألة حربة الجولان في التراب الفرنسية بسبب التسهيلات العظيمة التي تمنحها للفلاحين القوارص الايطاليين في سبيل نقل بضائعهم بواسطة السكك الحديدية ، كما ان سوق اللوز قد تدهور ايضا امام المزاخمة الطليانية .

وانه لتوجد ادهان للطبع ومخلوطات حضرها المعهد الوطني للمنتوجات بفرانسا وهي موجودة في التجارة وفي وسع الجامعة الوطنية للاغنام بنهج فورتان باريز عدد ٣٦ ان تصدكم بجميع ما تطلبونه منها من الارشادات في هذا الشأن .

ان مؤسسسات

هنري هاميل

شركة خفية الاسم ذات راس مال قدره ٣٣٧٥٠٠٠٠٠ فرنك يسرها ان تقدم لحرفائها الكرام

اجهزة معاصر الزيت

كالاردي

(أ) ماكينات لفصل الزيتون
(ب) كلاسيفيولا

آلة محرزة على اجازة تسمح في ثلاثين دقيقة بالحصول بصورة مباشرة بدوق ضغط على ٤٠ في المائة من وزن الزيت الكامل وما تحصل عليه يكون زيتا من نوع واحد يعبر عنه « بكر من عال العال » يستعمل لتجويد انواع الزيوت الاخرى او للمستحضرات الطبية .

(ت) براس من آخر طراز ذات ٤٠٠ مليمتر
(ث) آلات للدق من النوع الرفيع قوة دفعها ١٠٠٠ ليتر في الساعة

تعطى الارشادات وتقدم الدراسات الكاملة لمن يطلبها وتتضب الاجهزة والمعدات على يد مهندسين اخصائيين

الهرزامة الفلاحية التونسية

ظهرت الهرزامة الفلاحية لسنة ١٩٥١ وكان ظهورها صادقا لما توقعنا ان تكون عليه من اتقان وحسن توييب وتنوع المواضع التي تهتم الفلاحة والفلاحين ما شئت من ارشادات مفيدة ودراسات قيمة ديجها يراع اشهر الاخطائين في الشؤون الفلاحية سواء من الموظفين او من اصحاب الصناعة وما شئت من بحوث تهتم الزراعة وتربية المواشي وصيانة الارض او النباتات .

وقد تفضل صاحب المعالي امير الامراء سيدي محمد سعد الله وزير الزراعة بتقريب هذا التاليف النفيس وشاء على معنى التنشيط ان يكتب مقدمته بخط يده الشريفة قائلا في جملة ما قاله : « ان هذه الهرزامة التي لم يتغير مستواها الفنى قد سعت في ان تكون قبل كل شئ اداة نفع تطبيقى » وقد صدق فيما قال ، وبالاتطلاع عليها يتحقق صدق المقال .

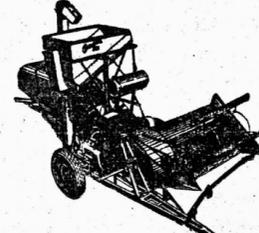
وهي معروضة للبيع بمركز الافادات الفلاحية بشارع جول فيري عدد ٧٢ بتونس بثمن قدره ١٠٠ فرنك للنسخة العربية او النسخة الفرنسية .

مكينة حصاد ودراس جواراة

في مستطاع كل فلاح

قلان GLEANER

مير



مع لوحة للشكاير

تسلم ايضا

عرض المقص ميترو و ٨٥ سانتيمتر
سهلة الاستعمال - بسيطة - متينة

- * لولب نهائي يمدالة الدراس راسا
- * جهاز متين مجرب عند الاصطدام بشئ قوي
- * اسنة مالة الدراس التي هي من فولاذ مخدوم يمكن دورانها
- * كلها من الحديد المصفح (طول) - تجهيز متين

قدموا من الآن توصاتكم الى الشركة الجديدة لمؤسسسات لكليتر

سنال SNEL

٣٧ شارع قرطاج تونس - تليفون ٨٢ - ٠١
عميدة الآلات الفلاحية هي دائما تحت طلبكم !

لجنة جزائرية للمساعدة على تربية الاغنام

تأسست بمقتضى قرار من جناب الوالى العام بالجزائر مؤرخ في ١٥ سبتمبر ١٩٥٠ لجنة للمساعدة على تربية الاغنام وجعلت مقرها بعاصمة الجزائر .
وهاته اللجنة تعنى في طالعة ما تعنى به بسحب العمل في الجزائر ببرنامج العشر سنوات الذي تقرر بفرانسا والقاضى بالتنشيط على تربية الاغنام .
وبما ان ام الوطن تستعد لاعانة اقطار الاتحاد الفرنسي وتسعى في تبسيع خطاها في هذا النسيب فان كاهية مدير الجامعة الوطنية للاغنام قد ارسل للجزائر وسيشرح في عمله في القريب .

ان اللجنة الجزائرية تشمل ممثلين عن البرلمان الجزائري ونواب عن مربي الاغنام وعن ارباب الصناعات بين اوروبيين ومسلمين وهؤلاء الصناع يؤلفون لجنة مشتركة بين الصناعات المتصلة بالوقوف الفرض منها دراسة مشاكل الضان وفض الصعوبات التي يمكن ان تشجر بسبب اشتباك المصالح بين هذا الفريق او ذلك الفريق وتحسين الانتاج بشكيب هيثبات المربين من الاعتمادات اللازمة لهم ومن وسائل العمل التي تسهل عليهم مهمتهم .

سانحة

انحراف عن الجادة من الوجهة الاقتصادية

لقد اشار م. كاي رئيس الوزارة الفرنسية الجديد في تصريحه الوزاري لغزمه الراسخ على ارجاع الاعانات الاقتصادية لا سيما فيما يخص الفحم الصناعي .

اجل انه ليس من مقاصدنا ان نجعل معارضة بين الصناعة وبين فلاحينا ، وليس يدخل في جملة نوايانا ان نتخذ عمل الحكومة التي تتجهد بجميع الوسائل في ان تجلب القوة المحركة بثمن رخيص لركن هو من اهم اركان الاقتصاد الذي تقوم عليه ، لكن هل لا يعد من الغريب الشاذ ان تعامل الفلاحة بعد ذلك معاملة في المقام الثاني من الاهمية خصوصا في هذه البلاد التي لا تكاد توجد فيها الصناعة الآلية الكبرى (اذا استثنينا صناعة السيمان وصناعة الفسفاط) وتعتبرها بما لتلك المعاملة التي هي غير خليقة بها قابلة لتجمل كل المارم عن يد وهي صاغرة .

ان الحاكمين فينا يريدون ان يتجاهلوا هذه الحقيقة المتصلة اتصالا وثيقا بفلاحتنا التونسية وهو تجاهل قد آل امره للزيادة في امان قطع التبديل للالات الميكانيكية الفلاحية التي جعلت تعريفاتها القرصية مساوية لتعريفات قطع عربات الانوموبيل ، وهذا التجاهل قد آل امره ايضا لرفع امان مواد الوقود ومواد التزيت بصورة لا تكاد تقف عند حد .

ان فلاحنا اذا كانت ستقبل على عهد يمتاز على غيره بوفرة المبادلات الدولية وهي مشدودة الوفاق بمثل هذه القيود الثقيلة فبشرها بالافلاس وسوء المقلب ، وسيشاهد عام ١٩٥١ عواقب هذه السياسة او على اصح تعبير عواقب هذا الخلو من كل سياسة حقيقية تشد ازر الفلاحة وتمنحها على اجتياز صعوبات الساعة بشئ من النجاح .

ومنا لا ريب فيه ان تمكن الصناعة الآلية من القوة المحركة بالثمن الذي تتكلف به على الدولة هو شئ معقول وجدير بالتقدير ، لكن حرمان الفلاحة من الانتفاع بتلك القوة المحركة بالثمن الذي تتكلف به على الدولة هو من اكبر الهفوات التي لا تغتفر ، بل هو اكبر من كل كبيرة لانه عبارة عن اغتيال الفلاحة التي هي مصدر النعمة وينبوع الخير الذي يفيض على الجميع بتناقصه الحياة والنفع العام ولنا مستعدين من جهتنا لان نترك انفسنا فريسة للاغتيال ، بل بالعكس سنناضل عن انفسنا بكل ما لدينا من الوسائل ما دامت المسألة هي بالنسبة لينا مسألة حياة او موت .

ومن الخير ان يفكر في هذا المسئولون ومن الخير ان يتدبروا في الامر مليا قبل ان يفوت القوت ويعسر اذ ذلك العلاج .
(تونس الفلاحية)

ان الفلاحة بالايالة التونسية - وهذا ما لا ننفك نكرهه - تمثل اكثر من ثمانين في المائة من دخل الدولة ، واذا كان يوجد هنا شئ له قيمة اقتصادية اساسية فهو الفلاحة ، لكن على خلاف هذه الحقيقة الواقعية نرى الادارات والانسوات تهال عليها في كل يوم ويتضاعف فقرها عليها بدون انقطاع .

على انه يوجد في فرانسا تخفيف جزئي في الاذام المحمول على الفلاحة في صورة ما يرجع للفلاح من ثمن الوقود وهذا التخفيف لم يحصل به الفلاحون واعتبروه غير كاف ، ويوجد لاجل الصيد في عرض البحر اى في غير المياه الساحلية تخفيف يكاد يكون كاملا شاملا في الوقود المستعمل ، ولم تبق الا الايالة التونسية هي المستفيدة وحدها لاقصى الثمن بالنسبة لما يستعمل من وقودها ، ولم تبق الا الايالة التونسية هي المستفيدة وحدها لاقصى الثمن بالنسبة لوقودها الفلاحي . وما يزيد في التاليم من هذا الارتفاع في الثمن اننا لا نقدر وليس في مستطاعنا ان نستعمل غيره .

ويفضل استعمال الآلات الميكانيكية المعصرية في الفلاحة امكن لفلاحينا ان يحققوا سواء اكان العام حسنا او ناقصا تموين سكان البلاد الذين هم دائما بفضل الله في ازدياد وامكن لهم مع ذلك ان يعادوا جانبيا لا يستهان به من جوبنا للتصدير ، وهذا بالرغم من ذلك